

DÉCLARATION DE NAISSANCE D'UN ENFANT NÉ

DANS LA CIRCONSCRIPTION CONSULAIRE DE RABAT

La déclaration de naissance doit intervenir impérativement dans un délai de 30 jours à compter de la naissance. Passé ce délai, l'enregistrement de la naissance devra faire l'objet d'une transcription ; voir « demande de transcription d'un acte de naissance » sur le site internet du consulat général.

Veuillez transmettre votre dossier complet par mail à : ecv.rabat-fslt@diplomatie.gouv.fr

PIÈCES À FOURNIR

1⇒ CONCERNANT L'ENFANT :

- Avis de naissance de la clinique ou de l'hôpital.
- Copie intégrale d'acte de naissance marocain accompagnée de sa traduction en français chez un traducteur assermenté (**l'extrait de naissance n'est pas recevable**).
- Formulaire d'information : merci de bien remplir toutes les rubriques, de dater et de signer (page 3).

2⇒ CONCERNANT LE PARENT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE :

- Photocopies de la carte d'identité nationale ainsi que le passeport français et étranger en cours de validité.
- Justificatif de domicile nominatif ou certificat de résidence au Maroc ou/et en France.

3⇒ CONCERNANT LE PARENT DE NATIONALITÉ MAROCAINE OU AUTRES... :

- Copie intégrale d'acte de naissance originale en langue arabe ou autre, datant de moins de 3 mois, accompagnée de sa traduction en français effectué par un traducteur assermenté.
- Photocopies de la carte d'identité nationale ainsi que le passeport marocain ou autre en cours de validité.
- Justificatif de domicile nominatif ou certificat de résidence au Maroc ou/et en France.

4⇒ PARENTS MARIÉS :

Si vous êtes titulaire d'un acte de mariage français (mariage célébré en France ou acte de mariage transcrit au Service Central d'État Civil à Nantes) :

- Copie du livret de famille français.

OU si l'acte de mariage marocain n'est pas transcrit auprès du Service Central d'État Civil à Nantes :

- L'acte de mariage adoulaire en arabe accompagnée de sa traduction en français effectué par un traducteur assermenté.
- Livret de famille marocain (en ORIGINAL), le cas échéant.
- Copie intégrale d'acte de naissance français du parent français, datant de moins de 3 mois, délivrée par la mairie du lieu de naissance **ou** par le Service Central d'État Civil à Nantes.

5⇒ PARENTS NON MARIÉS :

Service de l'état civil

- Copie intégrale de l'acte de reconnaissance souscrite devant un officier d'état civil français (faite auprès d'une mairie en France ou au consulat) ou devant les autorités marocaines en faveur de l'enfant.
- Copie intégrale d'acte de naissance du parent français, datant de moins de 3 mois, délivrée par la mairie du lieu de naissance **OU** par le Service Central d'État Civil à Nantes.
- Copie intégrale d'acte de naissance originale en langue arabe ou autre, datant de moins de 3 mois, accompagnée de sa traduction en français effectué par un traducteur assermenté.
- Justificatifs de domiciles des parents au Maroc ou/et en France.

Les documents **photographiés ne sont pas recevables.**

Vous voudrez bien nous préciser l'identité du/des déclarant(s) (père, mère ou les 2 parents).

Le consulat général de France à Rabat se réserve le droit de solliciter d'autres documents.

La présence de l'enfant lors de la déclaration de naissance n'est pas nécessaire.

À noter que pour les déclarations de naissance, le service d'état civil reçoit uniquement le vendredi matin sur rendez-vous, après réception du dossier complet par mail.

L'intégralité des documents conditionnera la recevabilité de votre demande.

FORMULAIRE D'INFORMATION POUR LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

Enfant à déclarer :

Nom(s) :

Prénom(s) :

Né(e) le :/...../..... ville :

CHOIX DE NOM, déclaration conjointe de choix de nom (sous conditions) ¹ :

(1^{ère} partie : 2nde partie :)

Père :

Nom(s) :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse de domicile principal :

.....

.....

Email :

Tél. portable avec indicatif :

.....

Tél. fixe avec indicatif :

.....

Mère :

Nom(s) :

Prénom(s) :

Profession :

Adresse de domicile principal :

.....

.....

Email :

Tél. portable avec indicatif :

.....

Tél. fixe avec indicatif :

.....

NOM, Prénom(s), dates et lieux de naissance des autres enfants **COMMUNS** du couple :

.....

.....

Veillez préciser l'identité du déclarant le jour du rendez-vous :

Père

Mère

les 2 parents

Rabat, le

Signature des parents